



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 43/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29    Présents : 25    Votants : 29    Procurations : 04

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le : 12 MAI 2015  
Affiché le : 11 MAI 2015

L'An deux mille quinze, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 27 avril 2015

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme SCHINTONE
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

**SECRETARE** : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)- Tarifs 2016.**

- Vu les articles L2333-9 à L2333-12 du code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération n°78/08 adoptée en séance du 27/06/2008,
- Vu la délibération n°54/13 adoptée en séance du 20/06/2013, portant exonération des pré-enseignes de moins de 1.5 m<sup>2</sup>,
- Vu la délibération n°54/14 adoptée en séance du 20/06/2014, portant adoption des tarifs 2015,

Madame le Maire propose l'adoption des tarifs 2016 de la TLPE selon le tableau ci-après :

Tarif de référence : 15.40 €/m<sup>2</sup>

SUPPORTS	SUPERFICIE	TARIFS 2015 (pour information)	TARIFS 2016
Enseignes et enseignes numériques	$\leq 7 \text{ m}^2$	Exonération	Exonération
	$\leq 12 \text{ m}^2$	15.20 €	15.40 €
	$\leq 50 \text{ m}^2$	30.40 €	30.80 €
	$> 50 \text{ m}^2$	60.80 €	61.60 €
Pré-enseigne non numérique	$\leq 1.5 \text{ m}^2$	Exonération	Exonération
	$\leq 50 \text{ m}^2$	15.20 €	15.40 €
	$> 50 \text{ m}^2$	30.40 €	30.80 €
Pré-enseigne numérique	$\leq 1.5 \text{ m}^2$	Exonération	Exonération
	$\leq 50 \text{ m}^2$	45.60 €	46.20 €
	$> 50 \text{ m}^2$	91.20 €	92.40 €
Dispositif publicitaire non numérique	$\leq 50 \text{ m}^2$	15.20 €	15.40 €
	$> 50 \text{ m}^2$	30.40 €	30.80 €
Dispositif publicitaire numérique	$\leq 50 \text{ m}^2$	45.60 €	46.20 €
	$> 50 \text{ m}^2$	91.20 €	92.40 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- d'adopter les tarifs 2016 pour la TLPE tels que décrits ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 mai 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

